



Cycliste sur le territoire du Bassin de Pompey.

ENCOURAGER L'UTILISATION DU VÉLO : LE PLAN VÉLO PARTICIPATIF DU BASSIN DE POMPEY



INFOS CLÉS

PORTAGE POLITIQUE

- Implication très forte de l'élu en charge de la mobilité et de l'élu en charge de la citoyenneté.
- Le sujet de la mobilité est une priorité au cœur du projet de territoire de la CC du Bassin de Pompey.
- Le premier Vice-Président est en charge de la mobilité et de l'intermodalité.
- Plan vélo participatif amorcé par le Président et les élus en 2020.
- Investissements financiers conséquents sur les aménagements cyclables de la part de la collectivité.

MOYENS HUMAINS

- Compétence conduite de projet concertation en interne.
- Accompagnement d'un bureau d'étude pour la réalisation du plan.
- Le plan vélo mobilise ½ ETP partagé sur 2 personnes au sein de la direction de l'aménagement du territoire et de la transition.
- Nécessité de renforcer l'équipe.
- Transversalité avec les autres services nécessaire.

CHIFFRES CLÉS

- Part modale du vélo en 2008 : 1%.
- Objectif du plan vélo : 8% en 2030.
- Depuis le début des actions en faveur du vélo, 50 km de pistes cyclables ont été créées.
- 1 millions d'euros par an pour la création d'aménagement cyclable sur 10 ans.

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'est lancée depuis de nombreuses années dans l'élaboration de **différentes stratégies visant à développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle**. Plusieurs plans ont été élaborés entre 2008 et 2019 : plan de mobilité, plan de mobilité inter-établissements, et plan de déplacements urbains. En 2021, pour développer l'usage du vélo pour les trajets quotidiens, **les élus ont souhaité réaliser un plan vélo participatif**. La démarche vise à **co-construire le futur plan d'action avec les usagers, les habitants et les élus**.

Plusieurs démarches sont mises en place : des ateliers de cartographie participative ouverts à tous pour partager un diagnostic, et un comité vélo mixte composé d'élus et d'habitants volontaires et tirés au sort pour travailler sur des liaisons cyclables et les équipements et services à développer.

Cette démarche assez novatrice a conduit à l'accoutumance des élus à la démocratie participative. Le comité vélo se réunit à plusieurs reprises pour contribuer au schéma cyclable, puis les travaux sont présentés et discutés lors des temps de validation politique. Afin de créer des passerelles entre le comité vélo et l'instance politique, quatre personnes sont tirées au sort au sein du comité vélo pour participer au comité de pilotage. Plusieurs réunions sont organisées avec les communes pour avoir leur apport dans le schéma. La sollicitation des différentes parties prenantes est essentielle et notamment la mobilisation des communes.

Le bilan est positif mais suscite des attentes, les membres du comité vélo ont reconnu un réel intérêt d'être associés à la démarche, et souhaitent poursuivre leur engagement dans les projets de la collectivité. La mobilisation d'élus communaux a aussi favorisé leur appropriation du sujet vélo. Ce comité vélo a vocation à perdurer pour accompagner également la phase de mise en œuvre du schéma directeur cyclable. Un temps de latence entre l'adoption du schéma directeur cyclable et la mise en œuvre opérationnelle a pu générer quelques impatiences. Il est important de maintenir une dynamique régulière pour ne pas créer de frustration ou de découragement.

CONTACT :

Baptiste Guyomarch

Responsable du service Mobilités, CC du Bassin de Pompey
bguyomarch@bassinpompey.fr
03 83 49 81 67

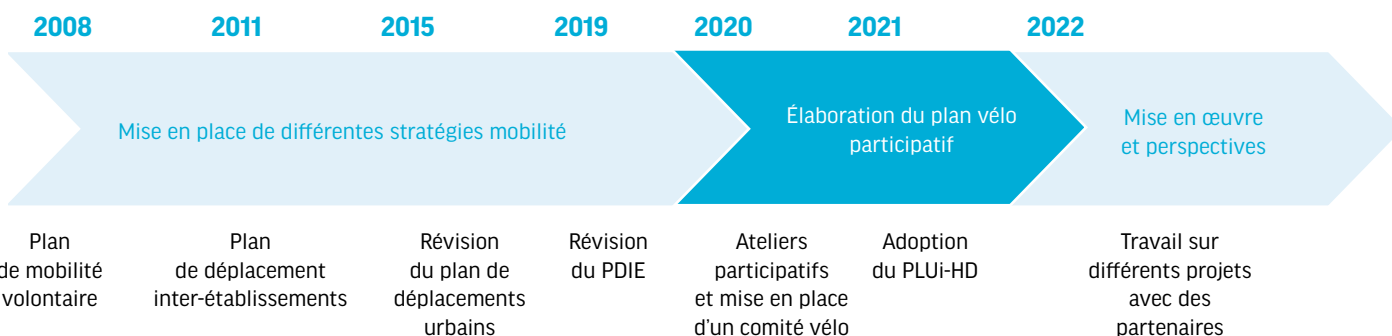
RÉALISATIONS

Différents projets ont été mis en œuvre afin de favoriser la pratique du vélo :

- Depuis 2020, une **prime à l'achat de vélo** est proposée par la collectivité. Celle-ci concerne les vélos neufs ou d'occasion, musculaires ou électriques, des vélos adaptés aux personnes en situation de handicap ou des vélos utilitaires. Une **surprime** existe pour les équipements. La prime est trois fois plus intéressante pour les personnes à revenus modestes.
- Des **aménagement consacré au vélo**, comme une piste cyclable reliant deux communes qui a demandé la coopération de deux collectivités ou encore la création d'un giratoire avec une circulation cyclable en 2^{ème} couronne.
- L'organisation d'**ateliers d'auto-réparation** dans toutes les communes de la collectivité
- La **participation au défi « j'y vais »**, qui incite les salariés et élèves à se rendre sur leur lieu de travail ou de scolarité à vélo
- La **mise à disposition de vélos** pour les trajets quotidiens des agents vers le restaurant inter-entreprises situé à 3 km des bureaux.

Désormais, la collectivité souhaite travailler sur les **stations de mobilité** proches des gares ou des principaux arrêts de bus, et y créer du stationnement et un espace d'attente agréable. Elle travaille en partenariat avec la région et la SNCF pour imaginer des **stationnements sécurisés proches des gares**.

GRANDES ÉTAPES DU PROJET



RETOURS D'EXPÉRIENCE

Au-delà de la création de nouvelles liaisons cyclables, cette démarche participative a permis la création En savoir plus d'une instance d'échange et de rencontre entre des élus et des habitants, et favorisé l'implication d'habitants dans l'action publique. **L'expérience du Bassin de Pompey permet de tirer plusieurs recommandations sur les démarches participatives :**

- Mener une démarche rythmée et condensée pour assurer la mobilisation des habitants dans la durée.
- Prévoir des échanges techniques avec les communes pour apporter des éléments contextuels lors des réunions impliquant des habitants.
- Constituer un groupe par tirage au sort est très chronophage et parfois difficile d'avoir des réponses positives (possibilité d'externaliser) mais nécessaire pour espérer une diversité de profils.
- Définir les rôles et le mandat de chaque instance dès le lancement de la démarche pour éviter les frustrations côtés habitants.
- Sensibiliser les élus à la démocratie participative pour concilier démocratie participative et démocratie représentative.
- Définir un cadre d'animation, des règles collectives d'échange, multiplier les modes d'expression et encadrer la prise de parole lors des temps participatifs.

EN SAVOIR PLUS

Le **site du plan vélo** du Bassin de Pompey rassemble de nombreuses informations.

Bilan opération
AAP vélos et territoires
- CCBP - janvier 2022

INFOS CLÉS

FINANCEMENT DES PROJETS

- Enveloppe **d'un million d'euros par an pendant 10 ans** pour la création d'aménagements cyclables mobilisée par le Bassin de Pompey qui sollicite également des subventions extérieures.
- **Prime vélo et programme d'animation** : subventions du PNRL, de l'ADEME et fonds propres.

PARTENAIRES

- L'État, la Région, le Département, la Métropole du Grand Nancy, le PETR du Val de Lorraine et les communes.
- Le CEREMA et l'ADEME.
- La SNCF pour les pôles d'échanges multimodaux avec la région.
- L'atelier Dynamo (association de réemploi et d'auto-réparation de vélos) et l'association Cyclaneuf, qui souhaite créer un atelier d'auto-réparation sur le territoire.
- L'association EDEN (Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéen), membre de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette).